



Protection sociale

1106-1100

Statistique de l'aide sociale

Rapport annuel 2011 sur la statistique suisse de l'aide sociale



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2012

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Statistique de l'aide sociale

Rapport annuel 2011

sur la statistique suisse de l'aide sociale

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Office fédéral de la statistique (OFS)
Neuchâtel, 2012

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Norbert Riesen, OFS, Section de l'aide sociale, tél. 032 713 65 78
e-mail: norbert.riesen@bfs.admin.ch

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1106-1100

Prix: gratuit

Domaine: 13 Protection sociale

Langue du texte original: Allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; Foto: © bacalao – Fotolia.com

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2012
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-13134-3

Table des matières

1	L'essentiel en bref	5
2	Management des partenariats	7
a	Contacts avec les cantons, les services sociaux et les villes	7
b	Collaboration avec d'autres offices fédéraux	8
c	Collaboration avec d'autres partenaires	9
3	Relevé des données	9
a	Relevé des données relatives aux prestations sociales sous condition de ressources	9
b	Aperçu de la situation dans les cantons (décembre 2011)	11
c	Relevé des données de la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat)	13
d	Révision des documents d'enquête	13
4	Traitement et exploitation des données	14
a	Traitement des données	14
b	Exploitation des données	15

5	Outils informatiques	16
a	SOSTAT 2.71 et PlausEx 2.71	16
b	Autres logiciels de gestion des dossiers de l'aide sociale	18
c	Datawarehouse ISOS	18
6	Communication	18
7	Autres activités en lien avec la statistique suisse de l'aide sociale	20
a	Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources	20
b	Statistique financière de l'aide sociale	21
c	eAsyl	21
d	Indicateurs de l'Initiative des villes	22
e	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)	22
f	Révision des questionnaires	23
8	Perspectives pour 2012	24

Rapport annuel 2011 sur la statistique suisse de l'aide sociale

1 L'essentiel en bref

La statistique suisse de l'aide sociale fournit des informations annuelles sur le nombre et la structure des bénéficiaires de l'aide sociale. Elle recense les dossiers des bénéficiaires de prestations financières de l'aide sociale et des membres de leur famille directement concernés par les prestations (conjoint, enfants, autres personnes à charge).

La statistique de l'aide sociale repose sur une définition de l'aide sociale au sens large. Celle-ci englobe toutes les prestations sous condition de ressources octroyées par les cantons. A savoir:

- l'aide financière directe au sens strict (allouée en vertu des lois cantonales sur l'aide sociale);
- d'autres prestations financières sous condition de ressources allouées directement par les cantons (prestations prévues en amont); exemples: avances sur pensions alimentaires, allocations maternité et parentales, aides aux chômeurs, aides au logement.

Les analyses standard annuelles fournissent notamment les informations suivantes:

- nombre de personnes bénéficiant de prestations d'aide sociale
- nombre de personnes et de dossiers par canton
- nombre de personnes et de dossiers par catégories de communes
- âge des bénéficiaires
- état civil et nationalité des bénéficiaires
- formation et situation professionnelle des bénéficiaires
- nombre de dossiers d'aide sociale et nombre de ménages soutenus

- structure des ménages bénéficiaires (ex. taille des ménages, nombre d'enfants)
- durée de perception des prestations d'aide sociale
- part du budget couverte par l'aide sociale.

L'année dernière, nous avons déjà pu satisfaire une requête importante de nos partenaires en publiant les principaux résultats l'année suivant la période de relevé (publication des principaux résultats de la statistique de l'aide sociale de l'année de relevé 2009 le 21.12.2010). Dans une autre publication, parue en septembre 2011, nous avons mis l'accent sur l'évolution d'indicateurs clés durant la période 2005–2009 et sur des analyses approfondies du groupe d'âges des 50 à 65 ans. Nous avons également publié à cette occasion des données standardisées sur les avances sur pensions alimentaires (AVPA) et sur les allocations maternité et parentales (AllMat) 2009, qui font partie des prestations sous condition de ressources en amont.

Quant aux principaux résultats nationaux de la statistique de l'aide sociale de l'année de relevé 2010, ils ont été publiés le 20.12.2011, donc à nouveau la semaine précédant Noël.

En 2011, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié, sur la base des chiffres de l'année 2010, tous les tableaux et les résultats standardisés pour l'Initiative des villes suisses: politique sociale. Les responsables de cette initiative des villes ont publié le rapport correspondant le 30.08.2011.

Des données statistiques fiables sont de la plus grande importance: elles servent aux responsables politiques pour fonder leurs décisions, aux autorités et aux services sociaux pour guider leur action. La statistique suisse de l'aide sociale permet d'identifier d'éventuelles lacunes dans le filet de la protection sociale, de vérifier l'efficacité des prestations et des mesures et de mieux les adapter aux besoins des groupes-cibles. Nous avons pu constater au cours de l'année écoulée l'intérêt qu'elle suscite, que ce soit dans les médias ou à travers le nombre record de questions ad-hoc auxquelles nous avons répondu.

Au sein de l'OFS, la statistique suisse de l'aide sociale est placée sous la responsabilité de la section Aide sociale (SHS). Cette section se subdivise en quatre groupes: collecte des données (cheffe: Bettina Gerber), traitement des données (chef: Jan Boruvka), aide sociale aux réfugiés et aux requérants d'asile (cheffe: Monika Marlovits) et coordination TI et datawarehouse (chef: Fabrice Gouzi). La section est dirigée par Norbert Riesen. Le suppléant de ce dernier est Fabrice Gouzi.

2 Management des partenariats

a Contacts avec les cantons, les services sociaux et les villes

Pendant tout le cycle de production de la statistique – qui va de la préparation des enquêtes à la discussion finale des résultats, en passant par l'organisation de cours et de séances d'information –, nous entretenons des contacts permanents avec les cantons, les services sociaux régionaux et les villes afin de produire dans les délais voulus une statistique de haute qualité. Pour les affaires courantes, les contacts passent principalement par les huit services chargés des relevés dans les cantons. Nous tenons ainsi compte, dans la mesure du possible, des différentes conditions-cadres et structures organisationnelles des cantons. Les services chargés des relevés sont en partie externes, en partie internes à l'OFS. Au cours de l'année sous revue, des services internes se sont occupés des cantons francophones et italophones, du canton de Berne et des deux Bâle, alors que des services externes, situés à Aarau, Lucerne, Zurich et Saint-Gall, se sont occupés des autres cantons alémaniques.

Les résultats de la statistique de l'aide sociale sont présentés aux responsables cantonaux de l'aide sociale et aux offices statistiques cantonaux. Les tableaux standard se complètent de comparaisons cantonales (benchmarking) et d'analyses approfondies concernant certains groupes à risques.

Dans la mesure du possible, l'OFS profite des occasions qui se présentent pour favoriser l'échange d'informations avec la Conférence suisse des directeurs et directrices cantonaux des affaires sociales (CDAS), avec la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), avec l'Initiative des villes Politique sociale et d'autres institutions importantes du domaine de la politique sociale. Ces contacts permettent d'identifier les besoins d'informations des cantons et des milieux intéressés.

Deux fois par an, un échange d'idées a lieu avec le groupe d'accompagnement de la statistique de l'aide sociale, où siègent des représentants de la CDAS, de l'Administration fédérale des finances, de l'Office fédéral des assurances sociales, de la CSIAS, des offices cantonaux de statistique ainsi que des offices sociaux des cantons et des villes.

La nécessité d'établir une statistique significative de l'aide sociale n'est pas contestée par la Confédération ni par les cantons. Les cantons ont besoin de données et d'analyses statistiques pour fonder leurs décisions dans le domaine de l'aide sociale.

La collaboration avec les cantons s'appuie principalement sur des contrats de prestations conclus entre les cantons et l'OFS. Ces contrats règlent l'organisation, la réalisation et le financement de la statistique suisse de l'aide sociale dans les cantons. Les parties contractantes peuvent convenir de dispositions supplémentaires, telles que des analyses spécifiques pour le canton signataire ou l'établissement de rapports sociaux cantonaux. En 2011, un contrat de prestations a pu aussi être conclu avec le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures. On dispose ainsi pour la statistique de l'aide sociale de contrats actuels avec tous les cantons.

b Collaboration avec d'autres offices fédéraux

La section Aide sociale collabore étroitement avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), l'Administration fédérale des finances (AFF), l'Office fédéral des migrations (ODM) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). En collaboration avec l'OFAS et les autres instances mandatées (bureaux de consultation spécialisés ou hautes écoles spécialisées), l'OFS a participé à la réalisation de plusieurs enquêtes spécifiques intégrant les données de la statistique de l'aide sociale. Les résultats publiés dans le cadre du projet AS-AI-AC ont en particulier rencontré un grand intérêt sur le plan national. Ce projet porte sur les flux de personnes entre les trois systèmes de prestations sociales (AI, AC et AS ou aide sociale). L'appariement de données que ce projet implique est une tâche très exigeante du point de vue de la méthodologie et de la protection des données.

Les échanges avec l'AFF concernent avant tout les indicateurs déterminants de la statistique suisse de l'aide sociale, qui sont utilisés pour calculer l'indicateur de pauvreté (ARMIN) dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT).

Sur mandat de l'ODM, l'OFS établit la statistique de l'aide sociale relative aux réfugiés et aux requérants d'asile. Plus de détails seront donnés à ce sujet aux chapitres 3c et 7c.

Le 18.05.2011, le Conseil fédéral a publié le Rapport social statistique suisse 2011. Ce rapport intègre les principales données et les résultats les plus importants de la statistique suisse de l'aide sociale en les plaçant dans le contexte général de la couverture des risques sociaux.

c Collaboration avec d'autres partenaires

En 2011, les données de la statistique suisse de l'aide sociale ont été livrées à plusieurs instituts de recherche (universités, hautes écoles spécialisées, bureaux privés de conseil et de recherche), dans le respect des directives sur la protection des données. Dans la majorité de ces projets, nous avons transmis notre savoir-faire en matière de traitement des données de la statistique de l'aide sociale (y compris l'appariement avec des données d'autres sources).

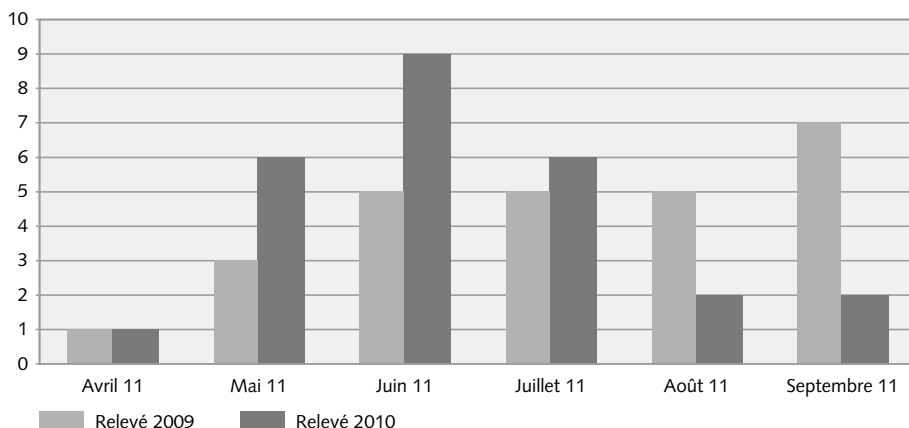
3 Relevé des données

a Relevé des données relatives aux prestations sociales sous condition de ressources

1213 services ont fourni les données 2010 sur les prestations sociales sous condition de ressources. Le graphique suivant montre dans quel délai chaque canton a réalisé son relevé en comparaison de l'année précédente.

Achèvement de la collecte des données dans les cantons

G 1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Dans la plupart des cantons, le relevé des données a pu être achevé entre mai et juillet 2011. Par rapport à l'année précédente, les travaux ont donc avancé plus vite: 22 cantons avaient déjà terminé à la fin de juillet 2011, contre 14 à la fin de

juillet 2010. Tous les relevés étaient terminés à la mi-septembre 2011, soit deux semaines plus tôt que l'année précédente. Ces progrès sont dus à la bonne collaboration avec les services communaux, régionaux et cantonaux.

Depuis le 1er janvier 2008, les cantons assument le financement des coûts de l'aide sociale liés aux personnes admises à titre provisoire qui séjournent en Suisse depuis plus de 7 ans (AP 7+). Cette catégorie de personnes fait donc partie de la population considérée par la statistique de l'aide sociale. Pour l'année 2009, les données relatives aux AP 7+ ont été livrées sous forme de données individuelles par 23 cantons. 3 cantons nous les ont fournies sous forme de fichiers Excel. Pour les données 2010, tous les cantons nous ont fourni les informations de cette catégorie de personnes via une exportation de données dans la forme souhaitée.

Les données du canton de Bâle-Campagne nous ont été livrées comme d'habitude de manière centralisée par l'office statistique cantonal. Les processus de collecte des données en usage dans ce canton ne permettent de livrer des données que pour une partie des variables requises. Début 2010, il a été décidé avec l'office statistique et avec l'office des affaires sociales du canton de Bâle-Campagne que le relevé des données se ferait à partir de 2011 directement dans les communes. Les travaux préparatoires ainsi que les formations et les séances d'information ont été menés au cours de l'année écoulée. Deux séances d'information et quatre formations d'une demi-journée ont ainsi eu lieu.

Au moment de la conception de la statistique suisse de l'aide sociale, il a été décidé que l'OFS considérerait, en plus de l'aide sociale économique, les prestations sous conditions de ressources allouées en amont. Dans le cadre du relevé 2007, les données concernant les dossiers relatifs aux avances sur pensions alimentaires, aux allocations maternité et parentales (AllMat) et aux aides cantonales ont été saisies pour la première fois sur une base individuelle dans différents cantons. Pour les données 2010, la situation se présente de la manière suivante:

- Les allocations maternité et parentales existent dans onze cantons. Cette année, neuf d'entre eux ont livré des données à l'OFS. Dans le cas d'un canton, ce type d'aide n'est pas pris en compte parce que le nombre de cas n'est pas significatif.
- Les données relatives aux avances sur pensions alimentaires ont été livrées cette année par 21 cantons. Dans les cinq cantons restants, les adaptations techniques nécessaires n'ont pas encore été apportées, raison pour laquelle nous n'avons pas reçu de données.

- Les aides cantonales aux prestations complémentaires de l'AVS/AI (aides cantonales à la rente de vieillesse, à la rente d'invalidité, à la rente de survivant) sont octroyées actuellement dans dix cantons. Pour le relevé 2010, nous avons reçu quatre livraisons. Dans deux cantons, le nombre de personnes bénéficiant de cette prestation est si faible qu'on a renoncé au relevé des données individuelles. Dans les autres cantons, les conditions techniques nécessaires à l'exportation des données individuelles ne sont pas encore réunies.

Pour les cantons qui ne livrent pas encore de données individuelles, les données sont collectées sous forme agrégée.

b Aperçu de la situation dans les cantons (décembre 2011)

Canton	Aide sociale économique	Allocations maternité et parentales	Avances sur pensions alimentaires	Aides cantonales	Autres prestations
AG	Données à partir du 2 ^e sem. 2004	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	-	
AI	Données à partir de 2004	-	Données à partir de 2004	Pas relevées, car nombre de données insuffisant	
AR	Données à partir de 2004	-	Données à partir de 2004	-	
BE	Données de l'échantillon de communes à partir de 2001, relevé exhaustif à partir des données de 2007	-	Pas encore relevées	Données à partir de 2009	
BL	Données à partir de 2004	-	Pas encore relevées	-	
BS	Données à partir de 2004	-	Données à partir de 2010	Pas encore relevées	
FR	Données à partir du 2 ^e sem. 2004	Pas encore relevées	Pas encore relevées	Pas encore relevées	
GE	Données à partir de 2004	-	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	Données sur les aides au logement à partir de 2007, sur les aides aux chômeurs à partir de 2007

Canton	Aide sociale économique	Allocations maternité et parentales	Avances sur pensions alimentaires	Aides cantonales	Autres prestations
GL	Données à partir de 2004	Pas relevées, car nombre de données insuffisant	Données à partir de 2004	-	
GR	Données de l'échantillon de communes à partir de 2001, relevé exhaustif à partir des données de 2009	Données à partir de 2007	Données à partir de 2004	-	
JU	Données à partir de 2001	-	Pas encore relevées	-	
LU	Données à partir de 2002	Données à partir de 2003	Données à partir de 2003	-	
NE	Données à partir de 2005	-	Données à partir de 2007	-	
NW	Données à partir de 2001	-	Données à partir de 2003	-	
OW	Données à partir de 2003	-	Données à partir de 2003	-	
SG	Données à partir de 2003	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	Données 2009 reçues; données 2010 pas reçues en raison de problèmes techniques	
SH	Données à partir de 2004	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	-	
SO	Données de l'échantillon de communes à partir du 2 ^e sem. 2004, relevé exhaustif à partir des données de 2009	-	Données à partir de 2004	-	
SZ	Données à partir de 2003	-	Données à partir de 2002	-	
TG	Données de l'échantillon de communes à partir de 2004, relevé exhaustif à partir des données de 2009	-	Données à partir de 2002	-	
TI	Données à partir de 2004	Données à partir de 2010	Données à partir de 2008	Pas relevées, car nombre de données insuffisant	Données sur les aides aux familles à partir de 2010

Canton	Aide sociale économique	Allocations maternité et parentales	Avances sur pensions alimentaires	Aides cantonales	Autres prestations
UR	Données à partir de 2001	-	Données à partir de 2004	-	
VD	Données à partir de 2004	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	Données à partir de 2009	
VS	Données à partir de 2004	-	Pas encore relevées	-	
ZG	Données à partir de 2003	Données à partir de 2008	Données à partir de 2004	Pas encore relevées	
ZH	Données de l'échantillon de communes à partir de 2001, relevé exhaustif à partir des données de 2007	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	Données à partir de 2007	

c Relevé des données de la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat)

En vertu de l'article 102a de la loi sur l'asile révisée, l'OFS est chargé, sur mandat de l'ODM, de saisir les données concernant les réfugiés (statut de séjour B et titre de séjour F) relevant du domaine de compétence financière de la Confédération. Les objectifs assignés à la FlüStat sont en principe identiques à ceux de la statistique suisse de l'aide sociale.

La population considérée par la statistique FlüStat comprend les réfugiés bénéficiant de l'aide sociale, titulaires d'une autorisation de séjour B, en Suisse pendant cinq ans au plus et les réfugiés admis provisoirement (titre de séjour F, sept ans au plus en Suisse). L'introduction de la statistique a commencé en 2008. Tous les cantons ont livré la totalité de leurs données pour 2010. L'introduction de FlüStat est ainsi achevée.

d Révision des documents d'enquête

En novembre 2011, une cinquième édition totalement remaniée du Guide pour la réalisation de l'enquête de la statistique de l'aide sociale a été publiée. La révision a consisté principalement à intégrer des compléments et des explications et exemples plus détaillés ainsi qu'à refondre la mise en page en vue d'améliorer la lisibilité et la maniabilité du guide. Ce guide a pour la première fois été traduit en italien. Il est donc à présent disponible en allemand, en français et en italien.

Ce guide est un ouvrage de référence pour les services d'enquête, qui sert en premier lieu à répondre aux questions qui se posent lors du travail de saisie. Sa structure est la suivante: il commence par quatre chapitres généraux, qui expliquent ce qu'est la statistique suisse de l'aide sociale, comment le relevé des données est organisé, quels sont les principes de la saisie des données et comment le questionnaire est structuré. Il est important que tous les services d'enquête connaissent bien au moins le chapitre 4 consacré aux principes de la saisie des données parce que des notions essentielles telles que le mois de référence ou l'état initial y sont définies. Par ailleurs, on y explique par exemple dans quelles situations un nouveau dossier doit être ouvert et quels dossiers doivent figurer dans une livraison de données. Il est nécessaire de connaître ces principes pour pouvoir saisir les données correctement. Les chapitres 6 à 10 donnent une définition de chaque variable à saisir par type de prestation ainsi que des exemples. Ils contiennent aussi des explications concernant les cas difficiles à attribuer. L'avant-dernier chapitre (chapitre 11) dresse la liste des personnes à contacter en cas de questions. Le dernier chapitre contient les questionnaires spécifiques à chaque type de prestation. Ils donnent une bonne et rapide vue d'ensemble des variables à saisir par prestation.

La version papier des questionnaires en allemand, français et italien a également été complètement remaniée et sa mise en page refondue. Cette nouvelle version a paru en octobre 2011.

Jusqu'à présent, quelque 140 services d'enquête nous livrent environ 1200 dossiers à l'aide des questionnaires sur papier.

4 Traitement et exploitation des données

Les 26 cantons ont livré des données pour l'année 2010. La qualité de ces données sur l'aide sociale au sens strict est comparable à celle de l'année précédente.

a Traitement des données

Le processus de traitement des données est constamment développé et optimisé. Le but de ce processus est de déceler le plus grand nombre possible d'incohérences au moment de la saisie des données dans les services d'enquête afin de les supprimer déjà à ce stade. Pour atteindre ce but, il faut une étroite harmonisation entre les systèmes de gestion des dossiers et les règles d'exportation et de plausibilité de

l'OFS. Des travaux sont par conséquent effectués pour harmoniser les tests utilisés aux différentes étapes de la saisie des données (systèmes de gestion électronique des dossiers, SOSTAT et PlausEx) et du traitement des données (importation, préparation des données, apurement SAS). Cette harmonisation consiste à utiliser les mêmes tests au moment de la saisie des données dans le système de gestion électronique des dossiers que plus tard, lors du dépouillement centralisé des données à l'OFS. Ces travaux ont débuté l'année dernière. Il faudra probablement attendre encore quelques années avant que tous les processus et les variables soient harmonisés, que tout fonctionne correctement et que la qualité des résultats soit améliorée.

Le statut de séjour de tous les étrangers considérés dans la statistique est vérifié et mis à jour à l'aide du Système central d'information sur la migration (SYMIC). Chaque personne est attribuée, sur la base de son statut de séjour actualisé, à la statistique correspondante (statistique suisse de l'aide sociale ou statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés (FlüStat)). Cette mise à jour s'est bien déroulée cette année. En voici un aperçu.

Statut de séjour inchangé après la mise à jour à l'aide de SYMIC:	76%
Trouvés au moyen du numéro d'assuré:	54%
Traités manuellement:	22%
Statut de séjour modifié après la mise à jour à l'aide de SYMIC:	23%
Trouvés au moyen du numéro d'assuré:	
Traités manuellement:	5%
Personnes n'ayant pas pu être identifiées après consultation de SYMIC :	1%

b Exploitation des données

Plusieurs tableaux standard de l'aide sociale économique (ASE) ont été intégrés dans le volume de tableaux standard 2010. Ces derniers couvrent ainsi à présent tous les domaines de l'aide sociale tels qu'ils ont été fixés dans les contrats de prestations conclus avec les cantons. Les tableaux nouvellement intégrés portent sur l'activité professionnelle (T3.8), sur les personnes en fin de droits (3.9), sur la taille du logement (T4.4), sur les primes d'assurance-maladie et les réductions individuelles de primes (T5.10) et sur les pensions alimentaires (T5.11). Les avis des cantons sur ces nouveaux tableaux ont été pour la plupart positifs, même si la qualité

des données doit encore être améliorée. Sur la base des remarques qui nous ont été faites, nous procéderons encore à quelques petites adaptations et nous vérifierons les plausibilités.

Les tableaux standard de la FlüStat ont aussi été programmés et produits pour tous les cantons et transmis à l'ODM.

Avec les 26 brochures de tableaux FlüStat, un total de 94 brochures de tableaux cantonaux par type de prestation ont été produits en 2011. Plusieurs centaines de tableaux des services sociaux et des communes ont été générés. Cette année, la demande de tableaux des services sociaux a été particulièrement élevée. Plusieurs cantons ont en effet demandé, en plus des tableaux par communes, des tableaux établis par services sociaux. La production de ces derniers est plus complexe du fait qu'il arrive que certaines communes relèvent de plusieurs services sociaux. La différenciation des communes traitées par un service social implique dès lors plus de travail. La demande d'exploitations ad-hoc s'est aussi accrue. Il a en général été possible d'y répondre dans un délai satisfaisant.

Le taux d'aide sociale au sens large (taux de bénéficiaires de toutes les prestations) a été calculé pour la première fois pour 12 cantons. Pour pouvoir calculer ce taux, il faut d'une part qu'en plus de l'ASE, toutes les autres prestations d'aide sociale sous condition de ressources (AUPRESO) soient relevées et que d'autre part, le numéro d'assuré des personnes ayant déposé une demande d'aide soit complet à 90% au moins.

Le jour de la publication des résultats de la statistique suisse de l'aide sociale 2010, 35 tableaux ont été mis en ligne en allemand et en français sur la page d'accueil de l'OFS. Ils permettaient d'approfondir certains thèmes.

5 Outils informatiques

a SOSTAT 2.71 et PlausEx 2.71

Le logiciel SOSTAT, développé par l'Office fédéral de la statistique, sert à la saisie des données de la statistique suisse de l'aide sociale. Il est mis gratuitement à la disposition des communes.

548 services sociaux ont utilisé SOSTAT lors de l'exportation des données 2010. Ce chiffre est stable comparativement à l'année précédente (544 services). La majorité des services utilisant SOSTAT procède aux mises à jour que nous recommandons. Lors de l'année d'enquête 2010, uniquement 121 services ont utilisé une version de SOSTAT antérieure à la version 2.7.

La version SOSTAT 2.71 comporte les modifications suivantes:

- la mise à jour des données permanentes (communes, pays, etc.);
- l'actualisation de certaines règles de plausibilité;
- la mise en conformité des noms des variables, catégories de réponse, section et message de contrôle des données avec le nouveau guide pour la réalisation de l'enquête.

Le logiciel PlausEx 2.7 est également mis gratuitement à disposition. Cet outil complète les systèmes de gestion des dossiers proposés sur le marché. Grâce notamment à ses fonctions «plausibiliser» et «exporter», il rend de précieux services au niveau de l'assurance qualité. Pendant l'année sous revue, la plupart des dossiers nous ont été transmis via PlausEx.

La nouvelle version de PlausEx 2.71 comporte les modifications suivantes:

- la mise en conformité avec l'identité visuelle de la Confédération;
- la traduction en français du logiciel «PlausExTest» permettant l'utilisation indépendante (en mode stand-alone, sans lien direct avec un SGD) de PlausEx;
- la mise en conformité des noms des variables, catégories de réponse, section et message de contrôle des données avec le nouveau guide pour la réalisation de l'enquête.

b Autres logiciels de gestion des dossiers de l'aide sociale

Les systèmes de gestion des cas offrent un soutien à leurs utilisateurs pour gérer les dossiers et saisir les informations statistiquement pertinentes. Au besoin, ces derniers peuvent avoir recours à la hotline de l'OFS s'ils ont des questions en relation avec la saisie des données statistiques. Des problèmes liés au transfert de connaissances surviennent souvent lors de l'installation des logiciels et de la réalisation de tests. Une fois le logiciel installé, il est en outre important de vérifier encore son bon fonctionnement.

Parmi nos objectifs principaux pour 2011 figuraient la mise à jour des différents systèmes avec la version PlausEx 2.7 et la communication relative au système automatique de mise à jour des données. Nous nous sommes également focalisés sur la réalisation d'évaluations visant l'amélioration de la qualité des données des différents systèmes de gestion de dossiers (SGD) de Suisse.

c Datawarehouse ISOS

Le concept de valeurs seuils guidant les demandes de correction de données, n'est pas remis en question. Certains points ont été modifiés afin d'améliorer encore la qualité des données. Certains détails des rapports envoyés aux services sociaux ont été corrigés et améliorés afin de garantir la conformité avec le nouveau guide pour la réalisation de l'enquête.

6 Communication

En 2011, nous avons publié les résultats nationaux de la statistique de l'aide sociale pour la septième fois.

Les résultats nationaux de la statistique de l'aide sociale 2009 ont été publiés en décembre 2010 puis de manière plus approfondies le 27 septembre 2011. Un condensé des résultats pour l'année 2010 a été publié le 20 décembre 2011. Outre les résultats de l'aide sociale au sens strict, les résultats relatifs aux avances sur pensions alimentaires ont été publiés, ainsi que les allocations de maternité et allocations parentales.

Les moyens de communication suivants ont été déployés en 2011 pour informer sur la statistique suisse de l'aide sociale et ses résultats:

- Les principaux résultats nationaux du relevé 2010 ont été publiés le 20 décembre 2011. Cette publication a dû être produite dans des délais très courts en raison des nombreuses vérifications des données quant à l'exactitude et à la complétude de celles-ci. Un communiqué de presse a également été publié à la même date et les pages web ont été mises à jour.
- Des analyses approfondies des résultats de l'année 2009 ont été diffusées le 27 septembre 2011 au moyen d'une publication d'une trentaine de pages. Cette publication regroupe plusieurs exploitations et analyses plus poussées portant sur plusieurs années sur les personnes âgées bénéficiaires de l'aide sociale. Les publications ont été faites dans les trois langues officielles, à savoir l'allemand, le français et l'italien.
- En 2011, quatre numéros de la Newsletter ont été publiés et envoyés aux quelque 1200 services impliqués dans la saisie des données. Cette Newsletter informe sur l'avancement du projet, sur les faits importants survenus pendant la période de relevé (notamment en rapport avec le relevé des données), livre des explications et des compléments sur les variables à saisir et informe sur les nouveaux outils informatiques et sur le calendrier des activités.
- La modernisation des pages Internet sur la protection sociale (thème 13) s'est poursuivie, en vue notamment d'une meilleure convivialité. Ces pages sont mises à jour en permanence afin que les informations publiées soient toujours d'actualité.
- Une plate-forme a été installée sur Internet pour les services d'enquête. Elle permettra de fournir en permanence des réponses aux questions concernant le relevé des données. Une hotline fonctionne pendant les heures de bureau afin de répondre sans retard à toute question (notamment à celles des services chargés des relevés).
- Notre participation active à plusieurs événements cantonaux et régionaux a permis de faire mieux connaître la statistique de l'aide sociale. Outre la présentation des résultats de la statistique et les messages des responsables cantonaux et régionaux, ces manifestations ont été l'occasion d'utiles échanges, notamment sur la question de l'assurance qualité.
- Le chef de section s'est exprimé sur les résultats dans le Canton de Berne à l'occasion d'une conférence de presse cantonale.

- Le 10^e rapport social du canton de Zurich (sur les données 2010) a été publié le 17 novembre 2011.
- Le rapport annuel de la statistique suisse de l'aide sociale portant sur l'année civile 2011 paraîtra au premier trimestre 2012. Il sera remis au groupe d'accompagnement, aux offices statistiques cantonaux et aux services sociaux des cantons.
- En novembre 2011, une cinquième édition totalement remaniée du Guide pour la réalisation de l'enquête de la statistique de l'aide sociale a été publiée. Ce guide a pour la première fois été traduit en italien. Il est donc à présent disponible en allemand, en français et en italien.
- La version papier des questionnaires en allemand, en français et en italien a également été complètement remaniée et sa mise en page refondue. Cette nouvelle version a paru en octobre 2011. Ces questionnaires doivent permettre de saisir l'état initial, l'état le jour de référence, les avances sur pensions alimentaires, les aides cantonales aux prestations complémentaires de l'AVS/AI, les prestations complémentaires de l'AVS/AI dans le canton de Zurich et les allocations maternité et parentales.

7 Autres activités en lien avec la statistique suisse de l'aide sociale

a Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources

L'inventaire des prestations sociales sous condition de ressources contient des informations sur les principales prestations liées au besoin allouées dans les 26 cantons. D'une part, il constitue un document de base important pour la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale et la statistique financière de l'aide sociale. D'autre part, il donne un aperçu des prestations sociales sous condition de ressources allouées en Suisse. C'est donc un outil de travail important pour tous les milieux intéressés.

L'inventaire est mis à jour chaque année par l'OFS et présente l'état au 1^{er} janvier. La mise à jour la plus récente, qui se réfère au 1.1.2011, est en cours. Elle sera publiée en avril 2012 sur la plateforme Internet (www.sozinventar.bfs.admin.ch). En plus de décrire les prestations, la plateforme rendra compte des changements apportés aux bases légales des prestations. Elle permettra ainsi de se faire une idée de l'évolution des prestations sous condition de ressources et fournira des informations utiles à l'interprétation des résultats statistiques.

b Statistique financière de l'aide sociale

La statistique financière de l'aide sociale renseigne sur les dépenses nettes de la Confédération, des cantons et des communes pour les prestations sociales individuelles sous condition de ressources. Elle produit d'importants indicateurs sur l'aide sociale. Les données publiées jusqu'ici couvrent les années 2003–2008. La banque de données correspondante est accessible à l'adresse www.sozfinanzstatistik.bfs.admin.ch. Elle offre plusieurs possibilités de requête. Le relevé des données 2009 et 2010 a été achevé il y a peu. Grâce à une collaboration intensive avec d'autres services fédéraux, il a été possible d'éliminer un plus grand nombre de doublons dans les relevés cantonaux. La publication de ces données est prévue pour le printemps 2012. Quant au prochain relevé (données 2011), il devrait débiter à l'automne 2012.

Une analyse des raisons expliquant, d'un point de vue statistique, les grandes différences cantonales de dépenses d'aide sociale a été réalisée en 2011. L'objet de cette analyse consistait à déterminer dans quelle mesure la structure démographique des cantons, leur situation économique et leur système de protection sociale influencent le montant des dépenses d'aide sociale.

c eAsyl

La statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile (eAsyl) est produite par l'OFS sur mandat de l'ODM. Elle donne un aperçu des coûts effectifs d'aide sociale liés aux requérants d'asile et aux personnes admises provisoirement qui vivent depuis 7 ans au plus en Suisse. Sur la base des données relevées, on établit un indicateur – le facteur W (correspondant à la capacité économique d'une personne active occupée) –, qui sert à l'ODM à calculer les subventions versées aux cantons. Par rapport à l'année dernière, la qualité des données a pu être améliorée (en particulier moins de données manquantes/missings), de plus, l'OFS a pu faire une meilleure comparaison dans le cadre de la préparation des données.

En juin 2011, les résultats de l'enquête eAsyl 2010 ont été diffusés aux cercles intéressés, en premier lieu à l'Office fédéral des migrations (ODM) et aux coordinateurs cantonaux en matière d'asile. Ensuite, l'enquête eAsyl 2011 a commencé: du 22 août au 7 octobre les données du mois de juin 2011 ont été récoltées. Les résultats paraîtront au printemps 2012.

d Indicateurs de l'Initiative des villes

En dépit des difficultés techniques rencontrées au début (surcharge du serveur pendant des semaines), il a été possible de remettre dans les délais aux 13 villes de l'Initiative des villes les exploitations réalisées. Contrairement à l'année précédente, les résultats portent également sur les personnes admises provisoirement et les réfugiés admis provisoirement (AP7+ et F7+) qui vivent depuis plus de 7 ans en Suisse. Un nouveau chapitre consacré aux enfants dans l'aide sociale a par ailleurs été ajouté. Le rapport sur ces indicateurs et le communiqué dont il a fait l'objet ont été présentés au public lors d'une conférence de presse.

e Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)

La réforme de la péréquation financière (RPF) vise à éliminer les écarts entre les cantons et à optimiser la collaboration entre la Confédération et les cantons, en décentralisant les tâches et en créant un système de compensation financière. Ce système se compose de deux parties: la compensation des ressources et la compensation des charges. Il est d'une telle importance pour l'OFS que des indicateurs sont établis depuis son introduction le 1^{er} janvier 2008. La statistique de l'aide sociale sert de base à l'établissement de l'indicateur de la pauvreté (ARMIN). Il s'agit d'un indicateur partiel qui mesure les efforts entrepris pour lutter contre la pauvreté. Le volume du recours aux prestations sociales sous condition de ressources renseigne sur les mesures que prennent les cantons pour réduire la pauvreté. Il faut considérer l'aide sociale au sens large et les prestations complémentaires (PC) pour garantir que les différences cantonales sont saisies de manière comparable. Pour l'heure, comme on ne dispose pas encore de données individuelles pour toutes les prestations sous condition de ressources, il faut avoir en partie recours à des données agrégées pour calculer l'indicateur de pauvreté. Dès que la mise en place de la statistique des bénéficiaires d'aide sociale sera terminée, on disposera de données individuelles pour l'ensemble du territoire suisse pour toutes les prestations sociales sous condition de ressources telles que les allocations familiales, les avances sur pensions alimentaires, les allocations chômage, les prestations complémentaires cantonales, les aides aux jeunes, aux familles et au logement.

f Révision des questionnaires

Une évaluation des questionnaires utilisés pour le relevé des données de l'aide sociale économique et des autres prestations sous condition de ressources est en cours.

Le questionnaire actuellement utilisé pour l'aide sociale économique existe depuis 2005. La saisie des données se fait à présent presque exclusivement par voie électronique. Le relevé des autres prestations sociales sous condition de ressources de première priorité (aides cantonales aux prestations complémentaires de l'AVS/AI (PCC), prestations complémentaires à l'AVS/AI dans le canton de Zurich (PC ZH), avances sur pensions alimentaires (AVPA) et allocations maternité et parentales (AllMat) a depuis été introduit dans la plupart des cantons, mais les questionnaires correspondants n'ont jamais été évalués. Les services sociaux nous ont par ailleurs fait part ces dernières années de leurs souhaits de simplification ou d'adaptation.

Il a donc été décidé de réviser les questionnaires sur l'aide sociale économique et sur les autres prestations sociales sous condition de ressources de première priorité. Pour réaliser cette tâche, un groupe de travail a été formé courant 2010. Il est chargé d'évaluer l'ensemble des questionnaires, de proposer des adaptations et de planifier et organiser leur implémentation. Le groupe est constitué d'une cheffe de projet et des responsables de plusieurs groupes: relevé des données, traitement et analyse des données, coordination informatique et du datawarehouse.

Cette révision vise les buts suivants:

- adapter les questionnaires à la version électronique,
- rendre les nomenclatures de la statistique de l'aide sociale cohérentes avec les autres nomenclatures utilisées à l'OFS,
- harmoniser les variables et
- simplifier le relevé des données et l'implémentation dans les systèmes de gestion des dossiers.

Quelques propositions d'adaptation émises par le groupe de travail ont fait l'objet d'une consultation interne. Elles ont aussi été envoyées à quelques services chargés de la saisie ainsi qu'aux responsables de programmes de gestion des dossiers. Nous avons tenu compte des avis émis en formulant ces propositions. Un document reprenant ces propositions sera soumis au groupe d'accompagnement de la statistique de l'aide sociale (séance en février 2012).

8 Perspectives pour 2012

En 2012, l'OFS publiera des Actualités statistiques sur un thème de la statistique de l'aide sociale qui sera traité de manière plus approfondie. Les principaux résultats 2011 pour la Suisse seront publiés en décembre de la même année.

La section de l'aide sociale participera aussi en 2012 à des publications et des projets transversaux en traitant et mettant à disposition des données de la statistique de l'aide sociale. Elle étudiera en outre les nouvelles possibilités techniques qui s'offrent en matière de publication de résultats et qui doivent permettre aux intéressés d'effectuer davantage des demandes de données de manière autonome.

Dans les cantons où il n'a pas encore été possible de relever les avances sur pensions alimentaires, les allocations maternité et parentales et les aides cantonales, tout est entrepris pour que ce relevé puisse se faire ces prochaines années. Ces travaux sont effectués en étroite coordination avec les services sociaux concernés et les producteurs de systèmes de gestion de dossiers.

Le projet d'harmonisation des règles de plausibilité entre les divers systèmes de contrôle s'est déroulé comme prévu en 2011. Il sera poursuivi en 2012 et continuera de mobiliser une partie non négligeable de nos ressources. En complément de l'amélioration des tests de plausibilité, il convient de mesurer davantage la qualité de la statistique suisse de l'aide sociale au moyen de valeurs seuils. Les rapports sur la qualité des données seront eux aussi révisés.

Le taux d'aide sociale au sens large (sans les prestations complémentaires fédérales) est calculé pour tous les cantons dans lesquels toutes les données sur les «autres prestations sous condition de ressources» sont déjà livrées sur une base individuelle et avec une qualité suffisante. Avec le taux d'aide sociale au sens strict, il augmente les possibilités de comparaison intercantonale.

En 2012, l'ampleur des adaptations apportées au questionnaire sera précisée et ces dernières seront mises en œuvre.

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide
concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie

(certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)

Données interactives

(banques de données, accessibles en ligne)

Contact

032 713 60 11

info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

032 713 60 60

order@bfs.admin.ch

www.statdb.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse
www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse.

N° de commande

1106-1100

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

gratuit

ISBN 978-3-303-13134-3